

COMMUNE DE KERIEN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2026

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-212200885-20260929-0414092026-DE

Délibération n°04-14-09-2026

Date de convocation : 07 Septembre 2026

Date d'affichage : 07 Septembre 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Absents : 01

Procuration : 01

Absent : Didier LEMONNIER

Procuration : Didier LEMONNIER a donné à Marylène SALLIOU

Présents : Etaient présents : Mesdames Messieurs BOUTIER Yvon, HENRY Denis, GAUTIER Brigitte, LE BRIS Gildas, FLOHIC Christelle, IZAMBOURG Antoine, RÉ Emilie, SALLIOU Marylène, THOMAS Éric.

Secrétaire de séance : Brigitte GAUTIER

L'an deux mille vingt-six, le lundi 14 septembre 20 h, le Conseil municipal de la commune de Kerien, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUTIER Yvon, Maire.

DEVIS POUR TRAVAUX AMENAGEMENT DU GARAGE DIT COURTEAU

Monsieur le Maire, Yvon BOUTIER, explique à l'assemblée, qu'il est nécessaire de faire des travaux de réfection de l'intérieur du nouveau local communal (dit Garage Courteau).

Il rappelle informe le Conseil municipal, que précédent Conseil municipal a provisionné, au cours du vote du Budget Primitif 2026, le 12 Mars 2026, une opération Travaux Maison et Garage Courteau à hauteur de 20 000 €.

A ce jour, les travaux envisagés sont l'électrification du local, et il faut pour cela procéder à la création d'une tranchée pour raccorder à l'électricité et l'eau à partir des toilettes communales.

Deux devis, seulement, ont été demandés :

- ✓ Stéphane Nicol : l'électrification : 3 070, 80 €
- ✓ Laurent Poher : la tranchée : 840, 00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide ces devis, à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré à Kerien, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, le 28 Septembre 2026

GAUTIER Brigitte, Deuxième Adjointe au Maire
Secrétaire de séance



BOUTIER Yvon,
Maire

